



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine

Question écrite n° 55451

Texte de la question

Si l'annonce de moyens supplémentaires alloués à la recherche sur l'encéphalite spongiforme bovine et sa variante humaine était fort attendue dans le contexte actuel de crise, l'insécurité ressentie par nombre de nos concitoyens n'en demeure pas moins grande et se propage désormais vers d'autres points d'intérêt. C'est ainsi que les craintes se sont orientées vers d'éventuelles contaminations sanguines. Les données scientifiques ne permettent certes pas en l'état de confirmer - non plus d'ailleurs d'infirmar - de tels risques, mais la sécurité des produits sanguins pourrait être parfaitement remise en cause, d'autant qu'une récente expérience menée par une équipe de chercheurs suisses révèle la présence de l'organisme humain de protéines que l'on retrouve dans le diagnostic de l'ESB et qui se dégénèrent en présence de ces prions. Certaines sont difficilement décelables tant la distinction entre une forme normale et une version pathologique est quasiment impossible ; il semble donc légitime de douter de l'inocuité de produits sanguins, lorsque par exemple le donneur a séjourné longtemps en Grande-Bretagne, surtout pendant la période de 1980 à 1996. Cette même expérience intéresse également car elle pourrait être à l'origine d'un nouveau test rapide et sensible de l'ESB, par l'action du plasminogène - protéine présente chez les mammifères - qui fonctionne comme un véritable piège à prions dangereux et qui pourrait ainsi permettre de savoir si le sang est contaminé de la sorte ou non. M. François Colcombet demande donc à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés si les crédits seront en partie orientés vers cette recherche spécifique et quelle sera de manière générale leur affectation.

Données clés

Auteur : [M. François Colcombet](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55451

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7101